

Accueil Paysan 1 avenue Salvador Allendé 11 300 Limoux

06 51 01 88 71

occitanie.pm@accueil-paysan.com

COMMANDE de VISITE d'INSPECTION Pour le CLASSEMENT en « MEUBLE DE TOURISME »

Tarif jusqu'au 31/12/2022 170 € pour un meublé 85 € par meublé supplémentaire (si la visite est le même jour et sur le même site – nous contacter). + Frais de déplacement éventuels.	Chèque de € joint à l'ordre d'Accueil Paysan
	urisme, je souhaite faire appel à Accueil Paysan, air le certificat de visite prévu par le code du
	dame
ADRESSE du	MEUBLE CONCERNE
Étage : Code postal : VILLE : Tél du logement : 0///	ecueil:

AVANT LA VISITE DE CONTROLE
☐ Prendre connaissance des nouvelles normes de classement
https://www.classement.atout-france.fr/le-classement-des-meubles-de-tourisme
Les motifs de rejet de classement lors de la visite* □ Pré-requis: Un logement meublé d'une pièce d'habitation destiné à accueillir une ou deux personnes doit avoir une surface minimale de 9 m² lorsque la cuisine est séparée ou au moins 12 m² lorsqu'il existe un coin cuisine. La hauteur sous plafond ne peut être inférieure à 1,80m pour la mesure des surfaces.
□ La 2ème pièce d'habitation est de minimum 7 m² pour les catégories 1*, 2*, 3* et 10 m², 12m² pour les catégories 4* et 5*). La hauteur sous plafond ne peut être inférieure à 1,80m pour la mesure des surfaces.
□ État et propreté des installations et des équipements Les sanitaires (toilette(s) et salle(s) d'eau) / Les sols, murs et plafonds / Le mobilier / La literie / La cuisine ou coin cuisine et ses équipements, doivent être propres et en bon état.
*En cas de rejet de classement, le montant de la prestation reste dû.
Présenter la location en situation d'accueil de clientèle : ☐ Vide de tout occupant
☐ Intérieur en parfait état et d'une propreté irréprochable
☐ Mobilier et équipements en place et en parfait état
☐ Moyen de chauffage permanent permettant d'obtenir une température minimale de 19°C dans chaque pièce (en fonctionnement lors de la visite)
☐ Pièces humides (cuisine, salle d'eau/de bain et WC) pourvues d'une aération haute et basse en l'absence de VMC
Fait à :le
Signature

Documents (lettre de commande et état descriptif, annexe IV) à renvoyer avec le chèque correspondant à la prestation demandée à

Accueil Paysan

1 avenue Salvador Allendé - 11 300 Limoux

Le certificat de visite (rapport et grille de contrôle au format homologué) vous sera envoyé dans les 15 jours à compter de la date de visite.

Pour information, une procédure de traitement des réclamations est mise en place au niveau de l'association.

PJ: Fiche d'information au propriétaire du meublé et Etat descriptif.

Version 12, Mise à jour fév.-21